

OFFRE D'EMPLOI

Service des eaux

Concierge - Eaux

Poste temporaire à temps complet (40 h / semaine)

Mandat de 12 semaines avec possibilité de prolongation

Description sommaire

Sous la responsabilité surintendant – Eau potable, le concierge participe à divers travaux relatifs à l'entretien et au nettoyage des locaux et des équipements du Service des eaux.

Exigences

1. Formation

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent.

2. Expérience

- Posséder six (6) mois d'expérience pertinente.

3. Autres

- Détenir la formation SIMDUT - 2015 (atout) ;
- Détenir une carte en santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP) (atout).

4. Compétences et qualités personnelles

- Dextérité manuelle ;
- Communications interpersonnelles ;
- Autonomie ;
- Savoir s'adapter ;
- Être organisé ;
- Intégrité ;
- Jugement ;
- Motivation au travail ;
- Rigueur ;
- Démontrer un comportement sécuritaire.

Sommaire des tâches

1. Tâches opérationnelles

- 1.1. Balayer, laver, cirer, polir les planchers, les parquets et/ou les tapis ;
- 1.2. Nettoyer et épousseter les locaux, le mobilier, les étagères, les portes, les cloisons, les allèges fenêtres et tous les autres accessoires qui se trouvent dans un édifice municipal et ses dépendances ;
- 1.3. Ramasser les déchets et les ordures et les remettre à l'endroit désigné ;
- 1.4. Vider les corbeilles à papier ;
- 1.5. Disposer et ranger les chaises, les tables, les panneaux, etc. dans les locaux d'enseignement (salle de classe) ;
- 1.6. Laver les vitres intérieures et occasionnellement les vitres extérieures avec de l'aide si nécessaire ;
- 1.7. Nettoyer, désinfecter et déboucher les salles de toilettes, les lieux d'aisance, les postes d'eau et les éviers ;

- 1.8. S'assurer de remplir et de remplacer tous les produits hygiéniques : savon, papier hygiénique, serviettes, verres, désinfectant, etc. ;
- 1.9. Faire l'inventaire des produits et des articles de nettoyage requis et la remettre à son supérieur immédiat ;
- 1.10. Changer les lumières extérieures et intérieures, lorsque requis ;
- 1.11. Déblayer et étaler le sable sur les perrons, les marches et les chemins d'approche extérieurs, lorsque requis ;
- 1.12. Veillez à détecter toute anomalie et en aviser son supérieur immédiat lorsque requis.

2. Autres

- 2.1. Respecter les exigences en matière de santé et de sécurité au travail ;
- 2.2. Agir à titre d'intervenant en cas de mesures d'urgence lorsque requis ;
- 2.3. Accomplir toutes autres tâches reliées à ses champs de responsabilité.

Horaire de travail et salaire

La semaine régulière de travail est de quarante heures (40 h) par semaine, réparties sur cinq (5) jours, du lundi au vendredi de 6 h 15 à 12 h et 12 h 30 à 14 h 30.

Le taux horaire est établi à 26,52 \$ selon les conditions inscrites à la convention collective de travail en vigueur.

Date d'entrée en fonction

Le plus tôt possible

Période d'affichage

16 au 30 mai 2024

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à postuler en ligne à ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/la-ville/administration-municipale/emplois avant 16 h 30 le 30 mai 2024.

Équité en emploi

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Autres renseignements

Il est entendu que la description d'une fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir. Le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactés. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des échantillons de travail, des vérifications préemploi ou d'utiliser tous autres outils.